

Le cinq millième

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cinq millième

Entre le premier, remis en avril 1954 et le 5000e, con-
signé à fin janvier 1965: près de 11 ans...

Comme le premier, le 5000e est parti pour le Valais,
pour un de ces petits villages haut perchés où la vie est
dure été comme hiver, où les ressources des habitants
proviennent de la culture de quelques champs escarpés
et peu productifs, de l'élevage d'un petit cheptel.

Près de onze ans que « *les lits pour enfants suisses* »
de la Croix-Rouge suisse font des heureux. Entre-
temps, les enfants d'avril 1954 sont devenus des adultes,
mais nul doute, s'ils vivent encore à la maison, qu'ils
utilisent encore « leur » lit.

Ce lit neuf, muni de toute la literie nécessaire dont
ils furent si fiers à l'époque, comme nous l'écrivaient
leurs mères: « *Jean-Paul était si heureux, hier, quand
« son » lit est arrivé, qu'il a voulu s'y coucher tout de
suite, au début de l'après-midi...* »

Oui, les années ont passé, mais les lettres de remer-
ciements que nous recevons aujourd'hui, comme hier,
après la remise des lits n'ont point changé. Elles disent
toujours la même chose, qu'en 1965 comme en 1954, il y
a en Suisse des familles nombreuses, aux ressources
insuffisantes ou que la maladie, la mort ont cruelle-
ment frappées.

Qu'on en juge:

du Tessin...

«...*Je suis devenue veuve le 21 mai 1961 avec trois
enfants dont l'aîné avait trois ans, le deuxième deux
ans et la dernière deux mois. Mon occupation, c'est
l'agriculture et la vie de paysan de montagne est très
dure sans machine. Mais j'ai pensé que c'était mieux
ainsi, puisque je ne peux quitter la maison à cause de
mes trois enfants si petits. Je gagne très peu car je dois
payer un fermage jusqu'au dernier mètre. C'est mieux
cependant de rester tous ensemble; ainsi mes enfants
vivent entourés de l'affection qu'ils se portent les uns
aux autres. Ma petite Manuella est très heureuse de
dormir dans son lit, dans le lit que vous lui avez si
gentiment donné!* »

de l'Oberland bernois...

«...*Nous venons de recevoir le grand cadeau de par-
rainage que vous avez fait à Vreni et à Dorli, nos deux
jumelles.*

*Vous ne pouvez vous imaginer leur joie quand nous
leur avons dit que chacune avait reçu un lit!*

*Nous sommes de petits paysans et avons six en-
fants, deux garçons et quatre filles.*

*Heureusement, nous sommes tous en bonne santé et
nous nous plaisons plus ici, dans la nature où nous vi-
vons depuis sept ans, qu'en ville où nous demeurions
précédemment.* »

du Tessin encore...

«...*J'ai reçu votre lit dont je suis très content et dont
je vous remercie mille fois. C'est la première fois que je
reçois un cadeau et il me fait si plaisir.*

Merci aussi de la part de mes parents. » Et c'est signé:
Giampaolo.

du Jura bernois...

«...*Marlène écrit: C'est du fond de mon cœur que je
vous dis merci pour votre merveilleux cadeau.*

*Je suis avec maman, mon frère et ma sœur. Mon
papa est malade. Il est au sanatorium.*

*Mon frère s'appelle Eric et ma sœur Eveline. Eric
a quatre ans et Eveline trois ans. Ma maman vient de
partir à l'hôpital pour chercher un nouveau petit frère.
Il s'appelle Martial.*

Je suis très bien dans mon lit. Il est chaud! »

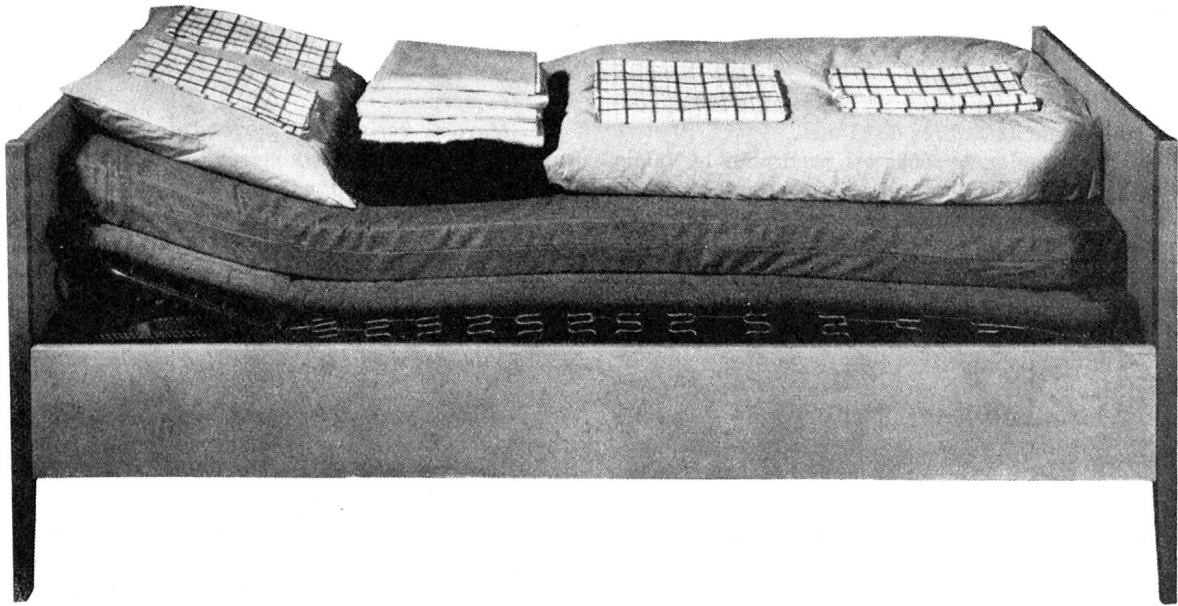
des Grisons...

«...*Je vous écris au nom de mon enfant pour vous
remercier de votre magnifique cadeau! Le lit et toute
la literie qui l'accompagnait sont les bienvenus. C'est
vraiment une belle surprise de Noël que vous nous
avez faite! Je suis d'une pauvre famille autrichienne et
j'ai perdu mon père à la guerre. Ainsi je n'ai rien pu
apporter en me mariant. Mon mari est manoeuvre et
son salaire ne suffit pas pour tout. Le lit que vous avez
donné à Alexandre est le premier meuble neuf que
nous ayons. Tout le reste est vieux et depuis trois ans
deux enfants dorment par terre sur un matelas tout
usé.*

*En été, je travaille chez un paysan avec mes trois
enfants et nous gagnons ainsi quelques francs supplé-
mentaires.* »



L'action suisse sous toutes ses formes



Lit pour personnes âgées.

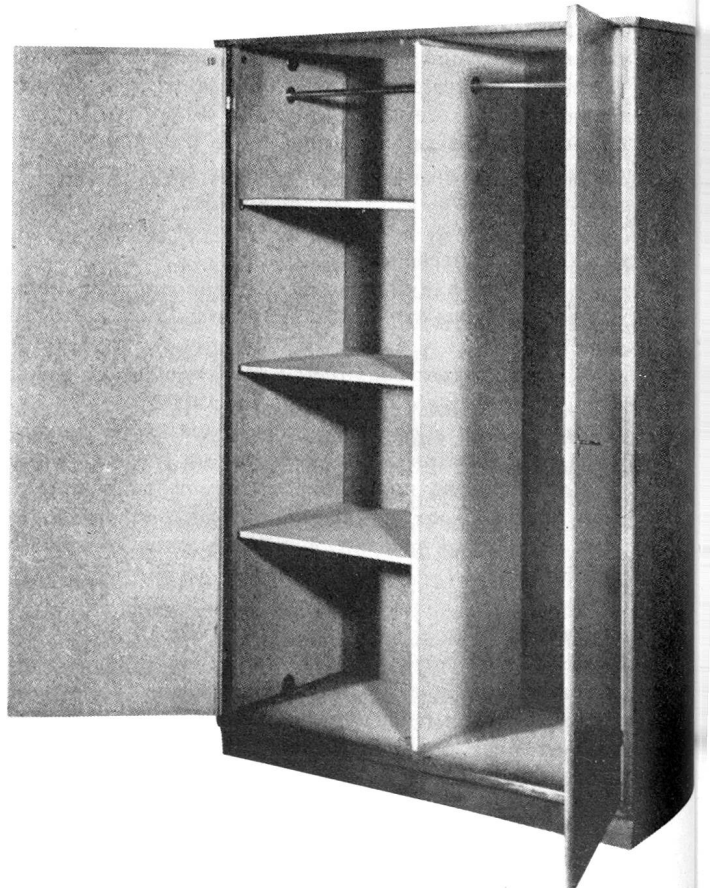
De plus, au cours des ans, l'action a évolué, en ce sens aussi que, réservée primitivement aux seuls enfants, elle s'adresse maintenant, si nécessaire, à la famille tout entière, ainsi qu'aux vieillards — isolés ou non —, à l'intention desquels nous avons même prévu un type de lit spécial, surélevé.



Commode en peuplier.

Par habitude, on dit toujours « *l'action des lits pour enfants suisses* ». En fait, il faut parler de « *l'action d'entraide nationale* » que le Service Social — Secours aux enfants et Parrainages de la Croix-Rouge suisse lança au printemps 1954. Cette action, entièrement financée par des contributions de parrainages, a coûté jusqu'ici fr. 2 025 185.—, car aux lits complètement équipés proprement dits s'ajoutent souvent des « *colis de literie supplémentaire* » composés au vu des besoins particuliers de chaque famille, ainsi que des armoires, des commodes, des machines à laver et des essoreuses simples, des lessiveuses, des machines à coudre, voire des vêtements, du linge de corps, des chaussures.

Armoire en Novopan.



La Croix-Rouge suisse apporte son aide lorsque toutes les autres possibilités d'interventions ont été épuisées ou que l'objet demandé ne peut être obtenu auprès de nulle autre institution. Ainsi les quelques pièces de mobilier neuves figurant ci-contre.

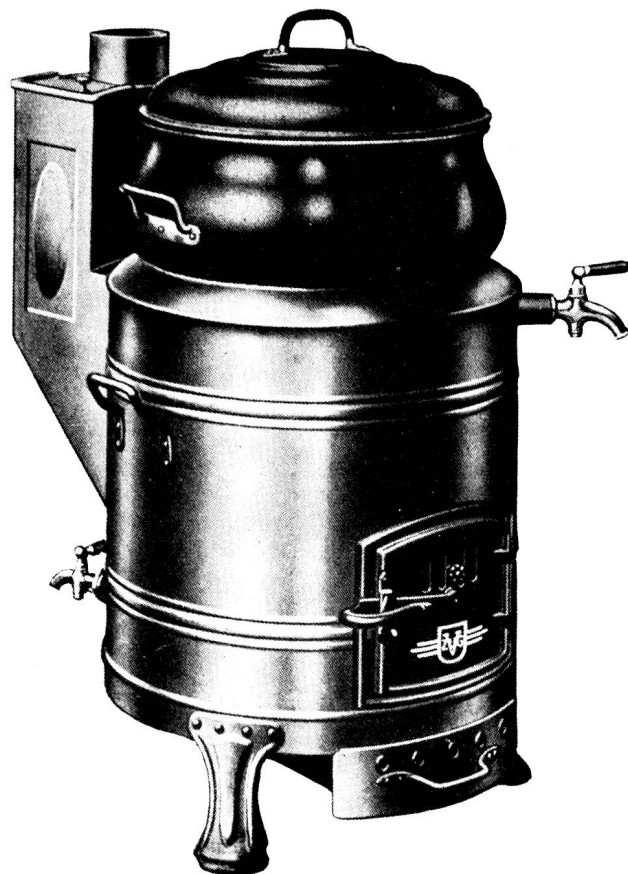
Le fait de disposer d'une commode, d'une armoire permet à telle mère de famille nombreuse de maintenir son ménage en ordre. Comment le pouvait-elle sans meubles à cet effet?

De même une mère de famille nombreuse sera grandement soulagée lorsqu'elle disposera d'une lessiveuse, d'une boule à laver, d'une essoreuse.

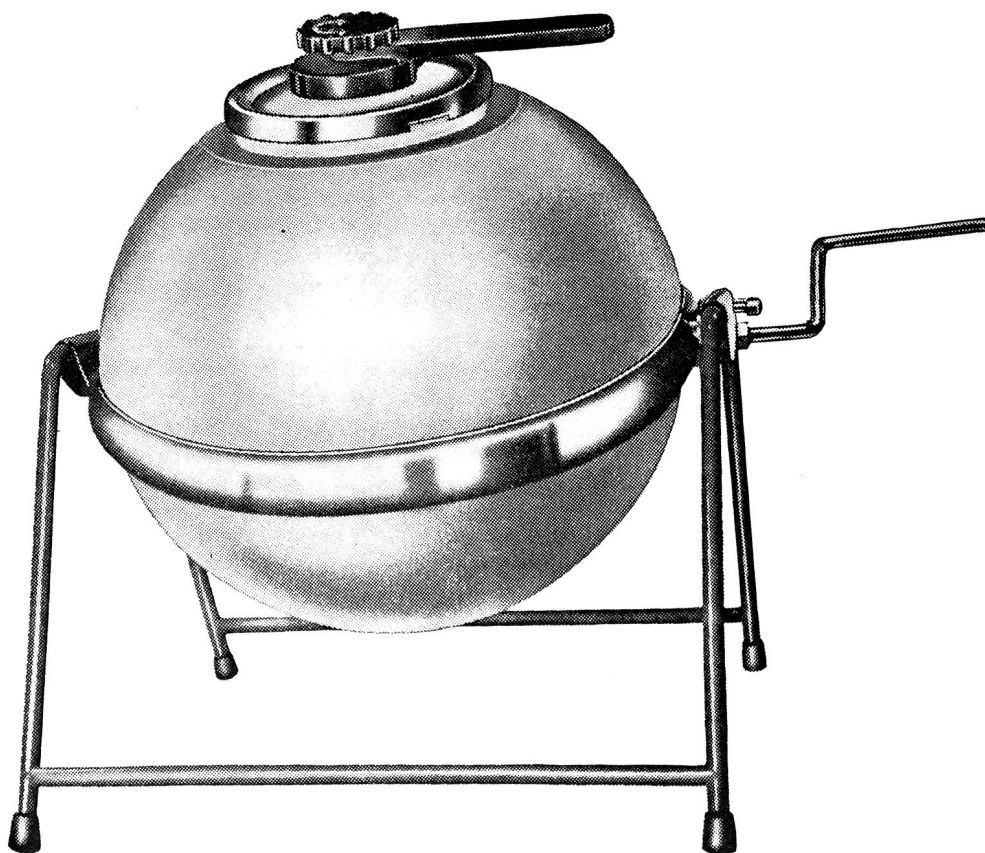
Nous en avons rencontré une, tout dernièrement: souffrant d'une déviation de la colonne vertébrale, quatre enfants en bas-âge, un mari infirme; le soir souvent, elle pleurait de fatigue; maintenant, grâce à la machine à laver que lui a offerte la Croix-Rouge suisse, elle est « heureuse de faire son linge tous les jours...»

Du 1er avril 1954 au 31 décembre 1964, le Service social — Secours aux enfants — Parrainages de la Croix-Rouge suisse a distribué au total à des familles suisses nécessiteuses:

4971 lits (divans, divans à deux places, lits à étage, lits pour personnes âgées, lits d'enfants);
3934 colis de literie supplémentaire;
86 machines à coudre;
286 armoires et commodes;
39 machines à laver et lessiveuses.



Lessiveuse en tôle galvanisée.



Boule à laver.

Ces illustrations sont tirées du catalogue des « Meubles et objets ménagers pouvant être remis à titre d'aide en Suisse à des familles et à des personnes seules », édité en hiver 1964/65 par la Croix-Rouge suisse, Service social - Secours aux enfants - Parrainages.



Si leurs voyages nous étaient contés... Les « lits pour enfants suisses » dûment emballés, ficelés, étiquetés quittent le Dépôt central de la Croix-Rouge, à Berne, par train ou par camion. Mais pour arriver à leur destination finale, que d'autres moyens de transport ils doivent encore emprunter! Transports par luge, par traîneau, sur char, tiré ici par un cheval, là par un mulet; transports à dos d'homme aussi. Toujours ils arrivent à bon port, comme le symbole de notre aide qui « va partout »!

Des besoins réels?

Quelque part dans l'Oberland bernois, une vallée à l'écart de tout trafic. C'était en été 1962; cela aurait pu être hier, aujourd'hui, demain.

Une maisonnette flanquée d'un jardin de quelques mètres carrés où poussent, rangés en lignes sages, radis, pensées et salades vert tendre. Derrière la maison, le poulailler avec sept poules. Deux chambres, une cuisine. Une famille de huit personnes. Une famille qui vit avec le salaire du père (qui ne gagne en espèces que quelques centaines de francs par mois), les œufs des sept poules, les salades du jardin. Pour les six enfants (l'aînée a 16 ans, le cadet 4): deux lits, un berceau.

Heureux, oui ils le sont, n'ayant rien à regretter ni à désirer. Une ombre cependant: la fille aînée, intelligente et douée pour l'étude aurait désiré « faire l'institutrice ». Mais... L'école secondaire la plus proche est trop éloignée pour qu'elle puisse s'y rendre chaque jour. Alors, tant pis, elle a renoncé à son rêve et s'est placée à la ville comme aide de ménage. C'est ainsi qu'il en va chez ces petits paysans de nos montagnes et de nos campagnes reculées qui sont pauvres de père en fils et le demeurent, trop souvent encore, de génération en génération. Ils naissent, vivent, meurent pauvres. Difficile de faire apprendre un bon métier aux enfants, difficile de les mettre en mesure d'améliorer leurs conditions sociales, leur niveau de vie.

Les parrainages de la Croix-Rouge suisse...

permettent d'aider, en **Suisse**, des familles et des personnes seules (lits et autres dons), à **l'étranger**, des familles, des enfants, des personnes âgées. En versant 10 fr. par mois pendant six mois vous pouvez devenir « parrain » ou « marraine ».

Les **Secrétariats romands de la Croix-Rouge suisse** vous renseigneront:

Fribourg: 22, avenue Weck-Reynold
Genève: 9, route des Acacias
Lausanne: 5, rue Centrale
Neuchâtel: 2, avenue du 1^{er}-Mars
Jura bernois: 12, Gerechtigkeitsgasse, Berne

Hier, c'était en Oberland, avant-hier en Suisse centrale, aujourd'hui en Valais, demain ce sera au Tessin, au Jura. Il n'est pas une région de Suisse qui n'ait « ses » cas. En onze ans, la Croix-Rouge suisse a reçu, examiné des milliers de demandes.

Les dossiers de « nos cas ». Les problèmes de « nos cas »... Problèmes humains et nationaux, qui doivent être résolus. Mais n'est-ce pas là l'affaire des pouvoirs publics?

A l'échelle sociale, peut-être, à l'échelle humaine non. C'est l'affaire de chacun de nous. Les privilégiés se doivent d'aider les autres, ceux que la malchance, la maladie ont frappés, ceux que le sort a fait naître dans les vallées reculées, dans les « trous » perdus de notre arrière-pays, là où la terre est ingrate, les industries inexistantes, le tourisme inconnu, les occasions et les possibilités de travail rares, voire nulles.

Solidaires nous le sommes tous. C'est cela être « citoyens d'un pays »: s'entraider les uns les autres, tendre la main à ceux-ci pour qu'ils ne meurent pas et avec eux les « coins perdus ».

Et nous l'avons vu si souvent en onze ans: l'aide matérielle que nous apportons dans le cadre de notre « action d'entraide nationale » est synonyme de « réconfort moral » et agit comme stimulant chez tous ceux qui voient ainsi « que l'on pense à eux ».

Les demandes qui nous parviennent nous sont soumises par nos sections régionales qui, sur le plan local, travaillent en très étroite collaboration avec les assistantes sociales, les paroisses, les instituteurs.

Chacune fait l'objet d'un examen approfondi qui nous permet de donner à nos « parrains », la garantie que les fonds qu'ils nous confient sont utilisés à bon escient.

Un lit-double pour deux petites sœurs

Le sort en a voulu ainsi, le 5000^e lit de « l'action suisse », un « lit-double » sera celui de Marthe et de Renata. Marthe, fière de ses huit ans tout neufs est la 8^e de 12 enfants, Renata est de deux ans sa cadette.

Leur père: un petit agriculteur qui malgré toute sa peine a bien des difficultés à nouer les deux bouts...

Leur mère: occupée du matin au soir par les travaux du ménage.

Pas ou très peu d'argent liquide dans la caisse familiale. On vit du produit de quelques champs et du lait de la vache. Et une fois payés les vêtements, il ne reste pas de quoi acheter des lits aux enfants qui grandissent.

La vallée de Conches, le « Goms » — dont 48 % du sol est improductif — vit sa saison d'hiver. Du blanc partout et dans ce blanc les taches brunes des villages et des hameaux. Dans l'un d'eux nous avons trouvé Marthe, Renata, leurs parents et leurs dix frères et sœurs. Ils vivent dans la maison de bois construite sur deux étages, typique à la région et en occupent l'étage inférieur: quatre pièces où l'on se serre pour laisser entrer lits et visiteurs...

Contentes Marthe et Renata? Contentes, bien sûr qu'elles le sont et fières aussi. Les divers colis (deux baluchons carrés, trois sacs bondés, les deux grands paquets rectangulaires qui renferment les matelas) sont

Une fois n'est pas coutume... Il est de si bonne qualité ce matelas que l'on peut sans crainte y sauter un tantinet avant de s'y coucher!

déficelés et déballés avec fièvre. On n'en finit plus de s'extasier: et encore ceci et encore cela: de la literie en vichy rose et blanc, des couvertures douillettes, des duvets de plume légers comme... des plumes! Les cadets ouvrent de grands yeux. Ils ont le droit de regarder mais pas de toucher...

Pour les parents: un réconfort moral autant que matériel. Ils l'on compris; ce n'est point une charité qui leur est faite, c'est un geste de « solidarité nationale »!

Et déjà le 5001^e...

L'histoire du « 5000^e » n'est pas terminée que commence celle du 5001^e et des suivants.

Le 5001^e sera pour Marie-Thérèse, qui aura sept ans ce printemps et habite le hameau « zur Fluh » voisin du précédent. Avant elle, deux filles, après elle, quatre garçons.

Même situation familiale que chez Marthe et Renata, les « vedettes » du jour, sauf que le père de Marie-Thérèse, lui, est un ancien malade tuberculeux qui doit encore se ménager et ne peut travailler au-delà de ses forces.

Oui, « les besoins sont réels », « l'action pour familles suisses » répond à une nécessité.

Photos E.-B. Holzapfel

